

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
PROCÈS-VERBAL
8 AVRIL 2025**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 8 avril 2025 à 19h00 à la salle du conseil municipal.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions, nouvelles demandes du public et suivi de demandes antérieures
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Déclaration des intérêts relatifs à la présente séance
- 1.7. Dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires du conseiller Charles-Olivier Turpin
- 1.8. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 mars 2025
- 1.9. Adoption du règlement 2025-002 relatif à la rémunération payable lors d'élections et de référendum
- 1.10. Adoption du règlement 2024-003 sur la rémunération des élus
- 1.11. Avis de motion : règlement 2025-004 modifiant le règlement de zonage 2022-005, le règlement sur les permis et certificats 2022-004, le règlement sur le lotissement 2022-006 ainsi que le règlement sur les PAE 2023-001 afin d'apporter des corrections et des modifications
- 1.12. Adoption du projet de règlement 2025-004 modifiant le règlement de zonage 2022-005, le règlement sur les permis et certificats 2022-004, le règlement sur le lotissement 2022-006 ainsi que le règlement sur les PAE 2023-001 afin de leur apporter des corrections et des modifications
- 1.13. Consultation publique sur le projet de règlement 2025-004 modifiant le règlement de zonage 2022-005, le règlement sur les permis et certificats 2022-004, le règlement sur le lotissement 2022-006 ainsi que le règlement sur les PAE 2023-001 afin de leur apporter des corrections et des modifications
- 1.14. Précisions concernant la nature des situations nécessitant l'utilisation d'une autre langue que le français dans les communications de la municipalité de Papineauville
- 1.15. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier : demande d'aide financière
- 1.16. Semaine nationale du don d'organes et de tissus
- 1.17. Randonnée Thierry Ledoux : demande de droit de passage
- 1.18. Participation au projet pilote d'Élections Québec pour la vitrine d'information présentant le profil des candidats pour le scrutin du 2 novembre 2025
- 1.19. Autorisation de lancer un processus de soumission pour la réalisation de travaux de réfection des rampes d'accès à l'Édiforce Denis-Benjamin-Papineau et l'installation d'une nouvelle structure de jeux au Parc Docteur-Chapdelaine
- 1.20. Modification de la résolution 2024-10-430 : demande de DÉLIRIUM pour la tenue d'événements en 2025 : décision
- 1.21. Abolition du Programme Rénorégion : demande au gouvernement de reconsidérer sa décision
- 1.22. Demandes au ministère des Transports et Mobilité durable pour la sécurité des piétons
- 1.23. Mise en place d'un comité ad hoc sur la vocation des bâtiments municipaux

2. Finances

- 2.1. Adoption des déboursés du mois de mars 2025
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 31 mars 2025
- 2.3. Deveau Dufour Mottet : autorisation de paiement des honoraires professionnels
- 2.4. Dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser
- 2.5. Facture Plomberie Proulx pour nettoyage d'égout : autorisation de paiement
- 2.6. Facture d'Excavation Séguin pour chemin d'accès aux puits d'eau potable : autorisation de paiement

3. Ressources humaines

- 3.1. Embauche d'un agent de développement municipal contractuel
- 3.2. Congrès de l'Association québécoise du loisir public : autorisation d'inscription
- 3.3. Congrès des chefs en sécurité incendie : autorisation d'inscription
- 3.4. Grand rendez-vous CNESST : autorisation d'inscription
- 3.5. Colloque Réagir ensemble : leadership et intelligence collective au service des métiers d'urgence : autorisation d'inscription
- 3.6. Nomination de madame Annie-Lyne Côté à titre de membre du comité consultatif en environnement pour un mandat de 2 ans

4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments

- 4.1. Lettrage de l'Édifice Denis-Benjamin-Papineau : acceptation d'une proposition
- 4.2. Camera pour vérification des conduites : autorisation d'achat
- 4.3. Tailles des haies et des arbustes : acceptation d'une proposition
- 4.4. Nettoyage des conduites d'égout sanitaire et stations de pompage : octroi d'un contrat
- 4.5. Abat-poussière : autorisation d'achat
- 4.6. Location de douches et toilettes mobiles pour la marina : acceptation d'une proposition
- 4.7. Installation d'un réducteur de débit sur la pompe numéro 2 aux installations d'eau potable
- 4.8. Travaux à la marina : autorisation de lancer un appel de soumissions
- 4.9. Campagne de mesures de débit du réseau sanitaire : proposition

5. Sécurité civile et incendie

- 5.1. Statistiques mensuelles du service de sécurité incendie
- 5.2. Plan de mise en œuvre local : dépôt du rapport 2024 année 6
- 5.3. Abrogation de la résolution 2025-03-114 pour l'achat de bottes de combat
- 5.4. Dépôt du rapport annuel 2024 du service de sécurité incendie
- 5.5. Compresseur à essence : autorisation d'achat

6. Urbanisme et gestion du territoire

- 6.1. Dépôt des statistiques mensuelle 2025 sur l'émission des permis et certificats
- 6.2. Demande de PIIA 2025-0004- 235, 237 rue St-Julien
- 6.3. Demande de PIIA 2025-0005- 227,231 rue Papineau
- 6.4. Demande de PIIA 2025-0006- 377 rue Papineau
- 6.5. Demande de PIIA 2025-0007- 289,291 carré Sainte-Angélique
- 6.6. Modification de la résolution 2025-02-067 autorisant la demande PIIA 2025-002

7. Environnement

8. Loisirs, culture, famille

- 8.1. Corporation des loisirs de Papineau : assemblée générale annuelle et gala reconnaissance
- 8.2. Parcours on court : budget d'activité
- 8.3. Open Jam 2025: budget d'activité
- 8.4. FC Petite-Nation : tournoi de fin de saison
- 8.5. Autorisation d'achat d'un foyer extérieure pour les activités municipales

9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance

- 9.1. Varia
- 9.2. Questions et demandes du public
- 9.3. Levée de la séance

1. ADMINISTRATION

1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE

1.2 APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants sont présents :

Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Monsieur le conseiller Danny Monette, siège no 2
Madame la conseillère Francine Dutrisac, siège no 3
Monsieur le conseiller Robert Desbiens, siège no 4
Madame la conseillère Béatrice Cardin, siège no 5
Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin, siège numéro 6

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Joanisse est aussi présente, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

Le Conseil formait quorum et siège sous la présidence de Monsieur Paul-André David, maire.

1.3 2025-04-125 OUVERTURE DE SÉANCE

Monsieur le maire Paul-André David constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h00 devant personnes.

1.4 QUESTIONS, NOUVELLES DEMANDES DU PUBLIC ET SUIVI DE DEMANDES ANTÉRIEURES

La période de question débute à 19H06 et se termine à 19H17.

1.5 2025-04-126 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé avec varia ouvert.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6 2025-04-127 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS RELATIFS À LA PRÉSENTE SÉANCE

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Michel Leblanc si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Michel Leblanc informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Danny Monette si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Danny Monette informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à madame la conseillère Francine Dutrisac si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Francine Dutrisac informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Robert Desbiens si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Robert Desbiens informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à madame la conseillère Béatrice Cardin si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Béatrice Cardin informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

1.7 2025-04-128 DÉPÔT DE LA DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DU CONSEILLER CHARLES-OLIVIER TURPIN

Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin a déposé sa déclaration d'intérêts pécuniaires conformément à la Loi sur les élections et les référendums.

1.8 2025-04-129 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 MARS 2025

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 11 mars 2025.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.9 2025-04-130 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2025-002 RELATIF À LA RÉMUNÉRATION PAYABLE LORS D'ÉLECTIONS ET DE RÉFÉRENDUM

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil adopte le règlement 2025-002 relatif à la rémunération payable au personnel lors d'élections et de référendum.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.10 2025-04-131 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2025-003 SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que les membres du conseil procèdent au vote sur le règlement 2025-003 sur la rémunération des élus.

Pour : 3 Contre : 4

Résolution rejetée à la majorité des membres du conseil.

1.11 2025-04-132 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT 2025-004 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2022-005, LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS 2022-004, LE RÈGLEMENT SUR LE LOTISSEMENT 2022-006 AINSI QUE LE RÈGLEMENT SUR LES PAE 2023-001 AFIN D’APPORTER DES CORRECTIONS ET DES MODIFICATIONS

- CONSIDÉRANT que la municipalité de Papineauville est régie par le *Code municipal* et la *Loi sur l’aménagement et l’urbanisme* ;
- CONSIDÉRANT que le Conseil municipal a adopté le 7 février 2022 les règlements d’urbanisme portant les numéros 2022-005, 2022-004 ainsi que 2022-006;
- CONSIDÉRANT que le Conseil municipal a adopté le règlement sur les plans d’aménagement d’ensemble 2023-001 le 11 avril 2023;
- CONSIDÉRANT que le Conseil municipal est d’avis qu’il nécessaire d’apporter des modifications ainsi que des corrections aux règlements précités;
- CONSIDÉRANT qu’il y a demande de dispense de la lecture du présent projet de règlement puisque ce dernier a été rendu disponible plus de 2 jours ouvrables avant la présentation du présent avis de motion;

Madame la conseillère Béatrice Cardin donne avis de motion qu’à une séance ultérieure le règlement 2025-004 modifiant le règlement de zonage 2022-005, le règlement sur les permis et certificats 2022-004, le règlement sur le lotissement 2022-006 ainsi que le règlement sur les PAE 2023-001 afin d’apporter des corrections et des modifications sera adopté.

1.12 2025-04-133 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2025-004 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2022-005, LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS 2022-004, LE RÈGLEMENT SUR LE LOTISSEMENT 2022-006 AINSI QUE LE RÈGLEMENT SUR LES PAE 2023-001 AFIN DE LEUR APPORTER DES CORRECTIONS ET DES MODIFICATIONS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil adopte le projet de règlement 2025-004 modifiant le règlement de zonage 2022-005, le règlement sur les permis et certificats 2022-004, le règlement sur le lotissement 2022-006 ainsi que le règlement sur les PAE 2023-001 afin de leur apporter des corrections et des modifications.

M. Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

1.13 2025-04-134 CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 2025-004 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2022-005, LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS 2022-004, LE RÈGLEMENT SUR LE LOTISSEMENT 2022-006 AINSI QUE LE RÈGLEMENT SUR LES PAE 2023-001 AFIN DE LEUR APPORTER DES CORRECTIONS ET DES MODIFICATIONS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce conseil autorise la tenue d’une assemblée de consultation publique le 6 mai 2025 à 18h00 à la salle du conseil municipal sur le projet de règlement 2025-004.

M. Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

1.14

2025-04-135 PRÉCISIONS CONCERNANT LA NATURE DES SITUATIONS NÉCESSITANT L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LE FRANÇAIS DANS LES COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE

ATTENDU que l'article 29.15 de la Charte de la langue française stipule que tout organisme de l'administration auquel s'applique la politique linguistique de l'État doit adopter une directive précisant la nature des situations dans lesquelles il entend utiliser une autre langue que le français dans les cas où le permettent les dispositions de la section I de ladite Charte;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville est un organisme de l'administration visé et que l'organisation doit se conformer à la disposition;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil informe le ministère de la Langue française que la municipalité de Papineauville utilise exclusivement le français dans toutes ses communications;

Que la présente résolution tienne lieu de directive en vertu de l'article 29.15 de la Charte de la langue française;

Que la présente résolution soit transmise au ministère de la Langue française, diffusée sur le site internet de la municipalité de Papineauville et envoyée par courriel à tous les employés de la municipalité dans les meilleurs délais.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.15

2025-04-136 PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU que ce Conseil souhaite obtenir une aide financière du député de Papineau dans le but d'améliorer le réseau routier municipal pour l'exercice financier 2025-2026;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil demande au député de Papineau, monsieur Mathieu Lacombe, de bien vouloir considérer l'octroi d'une aide financière de 30,000.00 \$ à partir de son budget discrétionnaire 2025-2026 dans le but d'améliorer le réseau routier municipal.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.16

2025-04-137 SEMAINE NATIONALE DU DON D'ORGANES ET DE TISSUS

ATTENDU que la semaine nationale du don d'organes et de tissus se tiendra du 20 au 26 avril 2025 sous le thème « Le don d'organes, on a ça en nous. »

ATTENDU que la municipalité soutien les activités de Transplant Québec dans ses efforts de sensibilisation car un don d'organes et de tissus améliore la vie de nombreuses personnes soit près de 8 receveurs potentiels ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le Conseil municipal appuie les efforts de Transplant Québec dans sa campagne de sensibilisation auprès de la population et invite les citoyennes et citoyens de Papineauville à informer leurs proches de leur décision de faire don d'organes et de tissus.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.17 2025-04-138 RANDONNÉE THIERRY LEDOUX : DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE

ATTENDU que la Randonnée Thierry Leroux demande un droit de passage sur le territoire de Papineauville pour ses cyclistes le 27 septembre 2025 et la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fasse partie de la présente résolution

Que le conseil municipal de Papineauville autorise les cyclistes de La Randonnée Thierry Leroux à circuler sur le territoire de Papineauville le 27 septembre 2025.

Monsieur Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.18 2025-04-139 PARTICIPATION AU PROJET PILOTE D'ÉLECTIONS QUÉBEC POUR LA VITRINE D'INFORMATION PRÉSENTANT LE PROFIL DES CANDIDATS POUR LE SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2025

ATTENDU qu'Élections Québec met en place un projet pilote relatif à une vitrine d'information pour la présentation des candidats aux élections générales de novembre prochain et l'intérêt de la municipalité d'y participer;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le conseil municipal de Papineauville autorise la présidente d'élection, madame Martine Joannis, à ratifier une entente avec Élections Québec pour la participation de la municipalité au projet pilote volet présentation des candidats.

Monsieur Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.19 2025-04-140 AUTORISATION DE LANCER UN PROCESSUS DE SOUMISSION POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉFECTION DES RAMPES D'ACCÈS À L'ÉDIFICE DENIS-BENJAMIN-PAPINEAU ET L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE STRUCTURE DE JEUX AU PARC DOCTEUR-CHAPDELAINE

ATTENDU la confirmation d'une aide financière de 86,620.00 \$ d'Emploi et Développement social Canada pour la réfection des rampes d'accès à l'Édifice Denis-Benjamin-Papineau et l'installation d'une nouvelle structure de jeux au parc Docteur-Chapdelaine;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce conseil, autorise la direction générale à lancer un processus de soumission pour la réalisation des travaux précités en collaboration avec le responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique et le directeur du service des travaux publics.

Que les sommes supplémentaires qui seront requises pour la réalisation des travaux soient puisées à même le surplus accumulé non affecté.

Monsieur Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.20

2025-04-141 MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2024-10-430 : DEMANDE DE DÉLIRIUM POUR LA TENUE D'ÉVÈNEMENTS EN 2025 : DÉCISION

- ATTENDU l'adoption de la résolution 2024-10-430 autorisant DÉLIRIUM Québec à tenir deux évènements de musique les 12,13 et 14 juin 2025 et les 26 et 27 septembre 2025 sur les lots 4 998 133 et 4 998 510 au 772, chemin Saint-Hyacinthe;
- ATTENDU la demande présentée le 28 mars 2025 par DÉLIRIUM Québec à l'effet de retirer la condition demandant que les équipements sonores soient dirigés en direction de l'autoroute en tout temps lors des évènements;
- ATTENDU que la demande fait état des impacts supplémentaires que cette condition aura soient :

- Augmentation de la portée sonore;

- Augmentation des nuisances sonores vers le sud
- ATTENDU que DÉLIRIUM Québec a procédé à des améliorations et ajustements à ses équipements afin de réduire les nuisances sonores et que des contraintes techniques empêchent tout déplacement des scènes actuelles;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil modifie la résolution 2024-10-430 et annule la condition demandant que les équipements sonores soient dirigés en direction de l'autoroute en tout temps lors des évènements.

Que toutes les autres conditions de la résolution 2024-10-430 soient maintenues.

M. Paul André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.21

2025-04-142 ABOLITION DU PROGRAMME RÉNORÉGION : DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE RECONSIDÉRER SA DÉCISION

- CONSIDÉRANT que la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des déficiences majeures à leur modeste résidence ;
- CONSIDÉRANT que l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés.
- CONSIDÉRANT que ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique;
- CONSIDÉRANT qu'il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec;
- CONSIDÉRANT que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation;

CONSIDÉRANT	que cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, M ^{me} France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions;
CONSIDÉRANT	que, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques;
CONSIDÉRANT	que la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre;
CONSIDÉRANT	que la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec;
CONSIDÉRANT	que la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que le conseil municipal de la municipalité de Papineauville demande au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, M^{me} France-Élaine Duranceau :

DE RELANCER immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme;

DE RENDRE à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.

Que cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes :

- M. François Legault, premier ministre du Québec
- M^{me} France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation
- M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond–Bois-Francs, président de la Commission de l'aménagement du territoire
- M^{me} Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l'opposition officielle en matière de logement
- M^{me} Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement
- M^{me} Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de logement
- M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.22 2025-04-143 DEMANDES AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET MOBILITÉ DURABLE POUR LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS

ATTENDU l'adoption de la résolution 2023-04-166 demandant au ministère des Transports et mobilité durable de procéder sans délais à l'installation d'enseignes lumineuses et clignotantes aux deux traverses de piétons situées sur la rue Papineau à l'intersection de la rue Jeanne-d 'Arc et sur la rue Henri-Bourassa à l'intersection de la rue Viger ;

- ATTENDU qu’une correspondance du 6 juin 2023 reçue du ministère, en réponse à la résolution 2023-04-166 indique que la mise en place de feux à clignotement rapide est soumise à des normes qui ne sont pas rencontrées pour ces deux traverses ;
- ATTENDU l’adoption de la résolution 2023-11-469 demandant au ministère des Transports et Mobilité durable d’évaluer le nombre de traverses piétonnes, leur localisation et leur éclairage sur les rues Papineau et Henri-Bourassa, demande sans réponse pour le moment ;
- ATTENDU l’adoption de la résolution 2024-11-470 demandant au ministère des Transports et Mobilité durable d’ajouter d’avantages de signalisation indiquant la limite de vitesse de 50 km dans le secteur de l’école secondaire Louis-Joseph-Papineau, de déplacer la traverse de piéton située entre le 361 et 371 rue Papineau plus à l’ouest entre le 371 et le 377 rue Papineau, d’identifier le secteur « Zone Scolaire » de 7h00 à 17h00 et de réduire la limite de vitesse à 40 km durant cette période, demande sans réponse pour le moment;
- ATTENDU que la traverse piétons sur la rue Henri-Bourassa est en zone scolaire mais que le secteur n’a pas la signalisation routière adéquate ;
- ATTENDU qu’il y a des enjeux de sécurité piétonne sur la rue Henri-Bourassa à l’intersection de la rue Bissonnette ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil demande au ministère des Transports et Mobilité durable de :

Reconsidérer sa décision de ne pas autoriser la mise en place de feux à clignotement rapide aux traverses de la rue Papineau et Henri-Bourassa puisque les événements mettant en danger les piétons sont fréquents.

De donner suite à la résolution 2023-11-469 demandant au ministère des Transports et Mobilité durable d’évaluer le nombre de traverses piétonnes, leur localisation et leur éclairage sur les rues Papineau et Henri-Bourassa.

De donner suite à la résolution 2024-11-470 demandant au ministère des Transports et Mobilité durable d’ajouter d’avantages de signalisation indiquant la limite de vitesse de 50 km dans le secteur de l’école secondaire Louis-Joseph-Papineau, de déplacer la traverse de piéton située entre le 361 et 371 rue Papineau plus à l’ouest entre le 371 et le 377 rue Papineau, d’identifier le secteur « Zone Scolaire » de 7h00 à 17h00 et de réduire la limite de vitesse à 40 km durant cette période.

De considérer la demande de la municipalité pour l’ajout de signalisation routière « Zone scolaire » dans le secteur de la traverse piétonne ? sur la rue Henri-Bourassa.

De considérer la demande de la municipalité pour l’ajout d’une traverse piétonnière sur la rue Henri-Bourassa à la hauteur de la rue Bissonnette.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

1.23

2025-04-144 MISE EN PLACE D’UN COMITÉ AD HOC SUR LA VOCATION DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

- ATTENDU que la municipalité possède de nombreux bâtiments et que la création d’un comité ad hoc est requise pour en déterminer adéquatement la vocation ;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce conseil procède à la création du comité ad hoc sur la vocation des bâtiments municipaux qui sera formé de trois membres du conseil municipal, du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique, de la direction générale et d'un maximum de 2 membres provenant de la communauté.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. FINANCES

2.1 2025-04-145 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE MARS 2025

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 31 mars 2025 pour un montant total de 128 201.41 \$ comprenant les chèques numéros 15030 à 15047.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 31 mars 2025 au montant de 246 743.27 \$ comprenant les dépôts directs numéros 505201 à 505250.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 31 mars 2025 au montant de 111 830.16 \$ comprenant les prélèvements numéros 8287 à 8374.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au montant de \$ au 31 mars 2025.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 88 085.32 \$ jusqu'au 31 mars 2025.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.2 2025-04-146 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 MARS 2025

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale dépose les rapports financiers en date du 31 mars 2025 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil accepte le dépôt et adopte l'état des activités de fonctionnement (%) et d'investissement du budget 2025 au 31 mars 2025.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.3 2025-04-147 DEVEAU DUFOUR MOTTET : AUTORISATION DE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS

ATTENDU la réception des factures 11018,11019, 11020, 11022, 11023, 11024 ET 11025 de Deveau Dufour Mottet Avocats pour honoraires professionnels et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé de 6 863,01 \$ taxes incluses en paiement d’honoraires professionnels à la firme Deveau Dufour Mottet.

11019	2456.03\$ taxes incluses	Dossier 600561-0017 Dossier infraction
11020	551.88\$ taxes incluses	Dossier 600561-0018 Dossier infraction
11025	166.71\$ taxes incluses	Dossier 600561-0022 Dossier infraction
11024	166.71\$ taxes incluses	Dossier 600561-0021 Dossier infraction
11023	166.71\$ taxes incluses	Dossier 600561-0020 Dossier infraction
11022	166.71\$ taxes incluses	Dossier 600561-0019 Dossier infraction
11018	3188.26\$ taxes incluses	Dossier 600562-002 Dossiers de consultation

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 412 : Services juridiques.

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2.4

2025-04-148 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL SUR LA DÉLÉGATION DU POUVOIR DE DÉPENSER

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, prend acte du dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser conformément au règlement 2022-019 relatif au contrôle budgétaire et à la délégation à certains employés du pouvoir d’autoriser des dépenses et de conclure des contrats.

M. Paul André David, Maire demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2.5

2025-04-149 FACTURE PLOMBERIE PROULX POUR NETTOYAGE D’ÉGOUT : AUTORISATION DE PAIEMENT

ATTENDU que des travaux pour régler la problématique d’obstruction de la conduite d’égout sanitaire municipale sur la rue Papineau ont été effectués et la réception de la facture 34182 du 4 mars 2025 de la Plomberie Jacques Proulx;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé de 4 266.72 \$ taxes incluses en paiement de la facture 34182 du 4 mars 2025 de la Plomberie Proulx.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41400 521 : Entretien et réparations conduites égout.

M. Paul-André David, Maire demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2.6

2025-04-150 FACTURE D’EXCAVATION SÉGUIN POUR CHEMIN D’ACCÈS AUX PUITES D’EAU POTABLE : AUTORISATION DE PAIEMENT

ATTENDU des travaux au chemin d’accès aux puits d’eau potable ont dû être effectués et la réception de la facture 4875 du 26 mars 2025 de la compagnie Excavation Séguin Lafleur

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé de 2 493.96 \$ taxes incluses en paiement de la facture 4875 du 26 mars 2025 de la compagnie Séguin Lafleur.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire

M. Paul-André David, Maire demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

3.

RESSOURCES HUMAINES

3.1

2025-04-151 EMBAUCHE D’UN AGENT DE DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL CONTRACTUEL

ATTENDU l’adoption de la résolution 2025-01-022 mandatant la direction générale à lancer un processus de recrutement pour un agent de développement municipal et que les sommes ont été prévues au budget 2025;

ATTENDU la recommandation du comité des ressources humaines;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce conseil autorise l’embauche de monsieur Marc Racine au poste d’agent de développement municipal contractuel en date de ce jour.

Que ce conseil autorise le contrat de travail soumis par la direction générale et autorise cette dernière à en faire la signature.

Monsieur Paul-André David, maire demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

3.2

2025-04-152 CONGRÈS DE L’ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR PUBLIC : AUTORISATION D’INSCRIPTION

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2025 et la recommandation du comité des ressources humaines;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé de 490 \$ plus taxes pour l'inscription du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique au congrès de l'Association québécoise du loisir public à Québec les 28 et 29 mai 2025.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur et sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70120 454 : Formation

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.3 2025-04-153 CONGRÈS DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE : AUTORISATION D'INSCRIPTION

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2025 et la recommandation du comité des ressources humaines;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise une dépense maximale de 1200.00 \$ plus taxes pour l'inscription du directeur du service de sécurité incendie au congrès des chefs en sécurité incendie à Trois-Rivières du 14 au 19 juin 2025. Les coûts de cette inscription feront l'objet d'un partage avec la municipalité de Lac-Simon.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur et sur présentation des pièces justificatives et partagés avec la municipalité de Lac-Simon.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 454 : Formation

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.4 2025-04-154 GRAND RENDEZ-VOUS CNESST : AUTORISATION D'INSCRIPTION

ATTENDU que la municipalité de Lac-Simon autorise l'inscription de Stephen Bélanger au Grand Rendez-Vous CNESST le 13 mai prochain à Québec, que des sommes sont prévues au budget formation 2025 et la recommandation du comité de sécurité incendie;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé de 90\$ plus taxes pour l'inscription du directeur incendie au grand rendez-vous CNESST mardi le 13 mai prochain à Québec.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur et sur présentation des pièces justificatives et partagés avec la municipalité de Lac-Simon.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 454 : Formation

Monsieur Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

3.5

2025-04-155 COLLOQUE RÉAGIR ENSEMBLE : LEADERSHIP ET INTELLIGENCE COLLECTIVE AU SERVICE DES MÉTIERS D’URGENCE : AUTORISATION D’INSCRIPTION

ATTENDU que la municipalité de Lac-Simon autorise l’inscription de Stephen Bélanger au Colloque Réagir Ensemble le 6 mai prochain à Gatineau, que des sommes sont prévues au budget formation 2025 et la recommandation du comité de sécurité incendie;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé de 97.50 \$ plus taxes pour l’inscription du directeur incendie au colloque – réagir ensemble : leadership et intelligence collective au service des métiers d’urgence mardi le 6 mai prochain à Gatineau.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur et sur présentation des pièces justificatives et partagés avec la municipalité de Lac-Simon.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 454 : Formation

Monsieur Paul-André David, Maire demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

3.6

2025-04-156 NOMINATION DE MADAME ANNIE-LYNE CÔTÉ À TITRE DE MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT POUR UN MANDAT DE 2 ANS

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté un règlement constituant le Comité consultatif en environnement numéro 2015-008;

ATTENDU que madame Annie-Lyne Côté a manifesté son intérêt pour intégrer ce comité;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil, accepte la candidature de madame Annie-Lyne Côté à titre de membre citoyenne du Comité consultatif en environnement pour un mandat de 2 ans.

M. Paul-André David, Maire demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

4.

HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT

4.1

2025-04-157 LETTRAGE DE L’ÉDIFICE DENIS-BENJAMIN-PAPINEAU : ACCEPTATION D’UNE PROPOSITION

ATTENDU qu’il est requis de procéder à l’identification visuelle permanente de l’édifice Denis-Benjamin-Papineau et la réception de deux soumissions à cet effet;

Zone Enseigne + Éclairage	5 725,00\$ plus taxes
Enseigne multi graphique	3 240,00\$ plus taxes

ATTENDU que les sommes ont été prévue au budget 2025 et la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil accepte la proposition 3354 du 12 mars 2025 d’Enseigne multi graphique pour la production du lettrage identifiant l’Édifice Denis-Benjamin-Papineau, en plastique PVC noir installation incluse au montant de 3 240,00 \$ plus taxes.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70293 998 : 350E

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

4.2 2025-04-158 CAMERA POUR VÉRIFICATION DES CONDUITES : ACCEPTATION D’UNE PROPOSITION

ATTENDU la pertinente de doter le service des travaux publics d’une caméra d’inspection WIFI afin d’améliorer le diagnostic et l’entretien des infrastructures municipales et la réception d’une soumission à cet effet de la compagnie Stelem;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2025 et la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil accepte la proposition 2003515506 du 21 mars 2025 de la compagnie STELEM pour l’achat d’une caméra d’inspection et autorise une dépense et un déboursé de 4 995,00\$ plus taxes pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 04001 000 : Machinerie et outils.

Qu’un transfert du fonds affecté égout soit effectué afin de rendre les sommes disponibles

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

4.3 2025-04-159 TAILLES DES HAIES ET DES ARBUSTES : ACCEPTATION D’UNE PROPOSITION

ATTENDU qu’il y a lieu de procéder à la taille des haies et arbustes sur les terrains municipaux, que les sommes ont été prévues au budget 2025, la réception d’une soumission de Jean-Louis Blais au montant de 2 600.00 \$ sans taxe pour ce faire et la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil accepte la soumission de monsieur Jean-Louis Blais au montant de 2 600,00 \$ sans taxe, pour la taille des haies et des arbustes sur les terrains municipaux. Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70150 521 : Entretien et réparations parcs et embellissement.

M. Paul-David David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

4.4 2025-04-160 NETTOYAGE DES CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE ET STATIONS DE POMPAGE : OCTROI D'UN CONTRAT

ATTENDU la nécessité de procéder au nettoyage des réseaux d'égout sanitaire et des stations de pompage deux fois par année, que les sommes ont été prévues au budget 2025 et la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil octroi le contrat de nettoyage des conduites d'égout sanitaire et des stations de pompage à la compagnie Environnement et pompage Cadieux. Une dépense et un déboursé de 40 000\$ taxes incluses, sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41400 521 : Entretien-réparation conduites eaux usées

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.5 2025-04-161 ABAT-POUSSIÈRE : AUTORISATION D'ACHAT

ATTENDU que l'épandage d'abat-poussière sur les chemins municipaux est requis annuellement, que les sommes ont été prévues au budget et la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce conseil autorise une dépense maximale de 12 000,00\$ avant taxes pour procéder à l'achat d'abat-poussière pour les chemins municipaux.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 521 : Entretien et réparations chemins, rue, routes et trottoirs.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.6 2025-04-162 LOCATION DE DOUCHES ET TOILETTES MOBILES POUR LA MARINA : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION

ATTENDU que les travaux de rénovation en cours dans le bâtiment de service de la marina ne seront pas finalisés avant l'ouverture officielle de la marina;

ATTENDU la réception d'une soumission de la compagnie Starsuites toilette mobile au montant de 13 490,00 \$ plus taxes pour la location de douches et toilettes mobiles et la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise une dépense maximale de 13 490,00 \$ plus taxes pour la location de douches et toilettes mobiles pour une période d'au plus 3 mois auprès de la compagnie Starsuites toilette mobile.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70141 516 : Location machinerie et équipement.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**4.7 2025-04-163 INSTALLATION D'UN RÉDUCTEUR DE DÉBIT SUR LA POMPE NUMÉRO 2
AUX INSTALLATIONS D'EAU POTABLE**

ATTENDU la nécessité de procéder à l'installation d'un réducteur de débit sur la pompe 2 au puits d'eau potable, la réception d'une proposition de la compagnie Duhamel Électrique et la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce conseil accepte la soumission 8123 du 26 mars 2025 de la compagnie Duhamel Électrique pour l'achat et l'installation d'un réducteur de débit. Une dépense et un déboursé de 9 680.00 \$ avant taxes sont autorisés pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 05000 000 : Bassin et puits d'aqueduc.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**4.8 2025-04-164 TRAVAUX À LA MARINA : AUTORISATION DE LANCER UN APPEL DE
SOUMISSIONS**

ATTENDU que des mandats ont été donnés pour la réalisation de plans et devis pour la réfection du rez-de-chaussée de la marina via les résolutions 2025-02-062 et 2025-03-111;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce conseil, autorise la direction générale à lancer un processus de soumission pour la réalisation des travaux à la capitainerie de la marina.

Monsieur Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.9 2025-04-165 CAMPAGNE DE MESURES DE DÉBIT DU RÉSEAU SANITAIRE : PROPOSITION

ATTENDU que dans le cadre de l'étude de mise à niveau de la station Major et de l'inspection du réservoir souterrain, il est requis de connaître les débits d'eau provenant de certains secteurs ;

ATTENDU la réception d'une proposition de la compagnie SIMO et la recommandation du directeur du service des travaux publics ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil accepte la proposition QC-2025-0327, rév 1. du 8 avril 2025 de la compagnie SIMO afin d'effectuer une campagne de mesure de débit avec pluviomètre. Une dépense et un déboursé de 10853.00\$ plus taxes sont autorisées à cette fin.

Que monsieur Patrick Perreault soit par la présente autorisé à signer ladite offre de service.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41400 411 : Honoraires professionnels.

Qu’un transfert du fonds égout soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

Monsieur Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

5.1 2025-04-166 STATISTIQUES DE MARS 2025 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le conseil prend acte du dépôt des statistiques de mars 2025 du service de sécurité incendie.

Interventions	Mars	2025
Systèmes d’alarme	-	4
Désincarcération	1	14
Entraide	2	5
Incendie	1	3
Autres assistances	-	3
Nautique	-	-
Total	4	29

5.2 2025-04-167 PLAN DE MISE EN ŒUVRE LOCAL : DÉPÔT DU RAPPORT 2024 ANNÉE 6

Le Conseil municipal prend acte du dépôt du plan de mise en œuvre local 2024 année 6 de la municipalité de Papineauville le tout conformément au schéma de couverture de risques incendies de la MRC Papineau.

5.3 2025-04-168 ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2025-03-114 POUR L’ACHAT DE BOTTES DE COMBAT

ATTENDU que le coût d’achat a été jugé exorbitant et que le directeur du service de sécurité incendie attendra de voir les possibilités auprès des fournisseurs présents lors du congrès des chefs en sécurité incendie de juin prochain;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil abroge la résolution 2025-03-114 à toutes fins que de droit.

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

5.4 2025-04-169 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2024 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le conseil prend acte du dépôt du rapport annuel 2024 du service de sécurité incendie. Ce rapport sera déposé sur le site internet de la municipalité pour consultation.

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

5.5 2025-04-170 COMPRESSEUR À ESSENCE : AUTORISATION D’ACHAT

ATTENDU que le directeur du service incendie a soumis une demande pour procéder à l’achat d’un compresseur à essence et que la somme est prévue au budget 2025 ainsi qu’au plan triennal d’immobilisations;

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité incendie ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fait partie de la présente résolution;

Que ce Conseil accepte la soumission 12840 du 21 mars 2025 de la boutique du Plongeur ltée A.C.R. Canada au montant de 54 697,80 \$ plus taxes pour l’achat d’un compresseur à essence.

Qu’un montant supplémentaire maximal de 2000.00 \$ soit aussi autorisé pour son installation

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 03001 000 : Équipements de pompier.

Qu’un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes nécessaires.

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

6. URBANISME

6.1 2025-04-171 DÉPÔT DES STATISTIQUES DE MARS 2025 SUR L’ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

Le Conseil municipal prend acte du dépôt des statistiques de mars 2025 pour l’émission des permis et certificats.

Permis et certificats	Mars	2025
Rénovation	14	29
Abattage d’arbres	-	-
Renouvellement	-	-
Bâtiment complémentaire	3	6
Démolition	1	1
Eau souterraine	-	-
Lotissement	1	4
Animaux domestiques	4	14
Galerie, clôture	1	2
Installation septique	-	-
Mur de soutènement	-	-
Nouvelle construction	1	1
Piscine	-	1
Remblai déblai	-	3
Branchement	1	1
Affichage	-	2
Certificat d’occupation	-	1
Changement d’usage	-	-
Agrandissement	-	-
Bande riveraine	-	-
Garde de poules	-	-
Bâtiment temporaire	1	2
Épandage matières fertilisantes	-	-

Total	27	67
-------	----	----

6.2

2025-04-172

DEMANDE DE PIIA 2025-0004- 235, 237 RUE ST-JULIEN

- ATTENDU
les dispositions de la section VIII du chapitre IV de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) ;
- ATTENDU
que la municipalité de Papineauville a adopté le règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;
- ATTENDU
que la propriété sise sur le lot 4 997 425 est située à l’intérieur du secteur « *P.I.I.A 0-2 Le noyau villageois* » ;
- ATTENDU
que la requérante souhaite faire la réfection de son revêtement extérieur en plus de procéder à l’isolation du bâtiment par l’extérieur et que les rénovations extérieures prévues à la propriété sont assujetties au règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;
- ATTENDU
la recommandation du comité consultatif d’urbanisme;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise la demande de PIIA 2025-0004 permettant le remplacement du revêtement extérieur au 235-237, rue St-Julien et que la pierre au niveau du rez-de-chaussée, en façade du bâtiment, ne soit pas dissimulée par le nouveau revêtement.

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

6.3

2025-04-173

DEMANDE DE PIIA 2025-0005- 227,231 RUE PAPINEAU

- ATTENDU
les dispositions de la section VIII du chapitre IV de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) ;
- ATTENDU
que la municipalité de Papineauville a adopté le règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;
- ATTENDU
que la propriété sise sur le lot 4 997 438 est située à l’intérieur du secteur « *P.I.I.A 0-2 Le noyau villageois* » ;
- ATTENDU
que le requérant souhaite faire des modifications au niveau des galeries en façade du bâtiment afin de permettre l’ajout de gouttières à la demande de la municipalité tout en modifiant les poteaux, garde-corps ainsi que le fascia de la structure ;
- ATTENDU
que les travaux de rénovations extérieures à la propriété son assujettis au règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;
- ATTENDU
la recommandation du comité consultatif d’urbanisme;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise la demande de PIIA 2025-0005 permettant les travaux de rénovation extérieure à la propriété située au 227-231, rue Papineau.

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

6.4 2025-04-174 DEMANDE DE PIIA 2025-0006- 377 RUE PAPINEAU

- ATTENDU les dispositions de la section VIII du chapitre IV de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) ;
- ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté le règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;
- ATTENDU que la propriété sise sur le lot 4 997 185 est située à l’intérieur du secteur « *P.I.I.A 0-2 Le noyau villageois* » ;
- ATTENDU que le requérant souhaite faire l’ajout d’une génératrice extérieure et procéder l’agrandissement de son bâtiment pour y inclure une zone consignation.
- ATTENDU que les travaux d’ajout et d’agrandissement à la propriété commerciale sont assujettis au règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;
- ATTENDU la recommandation du comité consultatif d’urbanisme;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise la demande de PIIA 2025-0006 permettant l’ajout d’une génératrice extérieure qui doit être dissimulée par une enceinte en maille avec lattes de couleur noire en conformité avec la réglementation actuelle.

Que ce Conseil autorise aussi la demande d’agrandissement du bâtiment commercial pour l’inclusion d’une zone consignation au 377, rue Papineau.

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

6.5 2025-04-175 DEMANDE DE PIIA 2025-0007- 289,291 CARRÉ SAINTE-ANGÉLIQUE

- ATTENDU les dispositions de la section VIII du chapitre IV de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) ;
- ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté le règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;
- ATTENDU que la propriété sise sur le lot 4 997 349 est située à l’intérieur du secteur « *P.I.I.A 0-1 Les immeubles patrimoniaux et les immeubles d’intérêt patrimonial et architectural élevé* » ;
- ATTENDU que la requérante souhaite faire la démolition de la section arrière de son bâtiment, ajouter une nouvelle section en arrière du bâtiment, faire la construction d’un bâtiment accessoire en marge latérale droite et faire l’implantation d’une clôture mitoyenne derrière la haie de cèdres existante également en marge latérale droite ;
- ATTENDU que les travaux demandés à la propriété sont assujettis au règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;
- ATTENDU la recommandation du comité consultatif d’urbanisme;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise la demande de PIIA 2025-0007 et plus précisément :

- Démolition de la partie arrière et du bâtiment accessoire adjacent
- Agrandissement du bâtiment principal en marge arrière sur deux étages
- Construction d'un bâtiment accessoire
- Implantation d'une clôture mitoyenne à la propriété
- Harmonisation des matériaux de revêtement extérieur
- Priorisation de la couleur d'origine pour le revêtement de toiture soit le gris argenté et que tous les revêtements de toiture soient également de la même couleur et du même type.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.6 2025-04-176 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2025-02-067 AUTORISANT LA DEMANDE PIIA 2025-0002

ATTENDU l'adoption de la résolution 2025-02-067 autorisant la demande de PIIA 2025-0002 pour des travaux de rénovation de façade au 308, rue Papineau ;

ATTENDU que le requérant souhaite ajouter à sa demande le remplacement des deux fenêtres en façade du bâtiment au niveau du rez-de-chaussée et que cette demande d'ajout est également assujettie au règlement sur les PIIA numéro 2017-003 ;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme ;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise la modification de la résolution 2025-02-067 autorisant la demande de PIIA 2025-0002 tel qu'il suit :

Que ce Conseil autorise la demande PIIA 2025-0002 permettant des travaux de rénovation en façade du bâtiment. Qu'il soit aussi recommandé au demandeur d'obtenir un avis d'un professionnel au préalable pour l'ajout d'un matériau lourd, tel que la pierre vissée sur le parement existant du bâtiment.

Que ce Conseil autorise le remplacement des deux fenêtres du rez-de-chaussée en façade du bâtiment.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. ENVIRONNEMENT

8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

8.1 2025-04-177 CORPORATION DES LOISIRS DE PAPINEAU : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET GALA RECONNAISSANCE

ATTENDU la tenue de l'assemblée générale annuelle (AGA) et gala reconnaissance de la Corporation des loisirs de Papineau jeudi le 15 mai 2025 à Plaisance;

ATTENDU que des résidents de Papineauville seront honorés lors de cet événement et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil reconnaisse le travail accompli par ces personnes lors de ce gala reconnaissance :

- Peter Levick : pour son implication entourant les activités de commémoration du 350^e anniversaire de la Seigneurie Papineau.
- Daphnée Brisson et Gabriel Trahan, organisateurs depuis 2022 de la fête des semences de la Petite-Nation
- Daniel Malo, pour son implication à l'organisation de l'activité pickleball, deux fois par semaine de septembre à mai.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise l'achat de billets pour l'assemblée générale annuelle et le Gala reconnaissance de la Corporation des Loisirs de Papineau au coût de 30.00 \$ pour les membres du conseil désirant y participer, au responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique ainsi qu'aux lauréats précités.

Qu'une dépense et un déboursé de 210.00 \$ sans taxe soient autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70297 996 : Gala Petite Nation.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.2 2025-04-178 PARCOURS ON COURT : BUDGET D'ACTIVITÉ

ATTENDU la tenue de la 2^e édition de l'événement Parcours on court, course à obstacles samedi le 20 septembre 2025 en collaboration avec la Corporation des loisirs de Papineauville, Prévention CESAR Petite-Nation et le Club Athlétique Petite-Nation;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2025 et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise un budget ne dépassant pas 5000.00 \$ pour la tenue des activités reliées à l'organisation de la course à obstacles.

Les fonds à cette fin seront puisés dans le poste budgétaire 02 70296 997 : Course à obstacles.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.3 2025-04-179 OPEN JAM 2025: BUDGET D'ACTIVITÉ

ATTENDU la 4e édition de l'Open Jam de la municipalité de Papineauville lundi le 1^{er} septembre 2025, que des sommes sont prévues au budget 2025 et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise un budget ne dépassant pas 1500.00 \$ pour la tenue de l'activité Open jam / exposition culturelle lundi le 2 septembre 2025.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire : 02 70296 999 : Pique-nique en musique.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.4 2025-04-180 FC PETITE-NATION: TOURNOI DE FIN DE SAISON

ATTENDU la demande du FC Petite-Nation de tenir son tournoi de soccer estival nommé le Mondial à Papineauville les 23-24 août 2025 et qu'un protocole d'entente a été négocié entre l'organisme et la municipalité de Papineauville ;

ATTENDU la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise le responsable sports, loisirs culture et promotion touristique à signer un protocole d'entente avec le FC Petite-Nation pour la tenue du tournoi de fin de saison les 23-24 août 2025.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.5 2025-04-181 AUTORISATION D'ACHAT D'UN FOYER EXTÉRIEURE POUR LES ACTIVITÉS MUNICIPALES

ATTENDU la réception de la soumission 1001 du 15 mars 2025 de la compagnie Métal Blindé pour l'achat d'un foyer extérieur 36 pouces x 36 pouces pour les activités municipales et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil accepte la soumission de Métal blindé pour l'achat d'un foyer extérieur. Une dépense et un déboursé de 3100.00 \$ plus taxes sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70120 527 : Ameublement et accessoires.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. VARIA, QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC, LEVÉE DE LA SÉANCE

9.1 VARIA

9.2 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC

La période de question débute à 20h02 et se termine à 20h06.

9.3 2025-04-182 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que cette séance soit levée à 20h06

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joannis, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 8 avril 2025.

Martine Joannis
Directrice générale et greffière-trésorière

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Paul-André David, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 8 avril 2025.

Paul-André David
Maire